



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 mai 2021

PRIX DU PROJET CITOYEN

L'Unifa lance la 20^{ème} édition du Prix du Projet Citoyen.

A l'occasion de ce 20^{ème} anniversaire, l'Unifa (l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes) et l'Union sociale pour l'habitat s'associent pour promouvoir la qualité de vie en Hlm autour du Prix du Projet Citoyen Hlm.

PRIX DU PROJET CITOYEN

L'Unifa ouvre les candidatures pour la 20^{ème} édition du Prix du Projet Citoyen, sous le haut parrainage du ministère de la Culture, avec le soutien de la Mutuelle des Architectes Français et d'Ikos Consultant.

Chaque année, le Prix du Projet Citoyen récompense les acteurs d'une véritable démarche de co-production où les habitants et usagers ont participé activement à l'opération, où le maître d'ouvrage a su rassembler toutes les énergies et l'architecte intégrer toute cette dynamique dans la conception de son projet.

Les projets retenus à concourir sont représentatifs d'une concertation entre maître d'ouvrage (collectivité, maître d'ouvrage privé, comité de quartiers, association), maître d'usage (utilisateur, habitant, résident) et maître d'œuvre (représenté par l'architecte avec l'appui éventuel de partenaires, tels que paysagiste, urbaniste, scénographe).

Le prix sera remis à l'occasion du Congrès des Architectes le 29 octobre 2021 à Rennes.

Date limite de candidature : Lundi 20 septembre 2021

Inscriptions et renseignements : www.unsfa.fr

PRIX DU PROJET CITOYEN HLM

A l'occasion de cette édition anniversaire, l'Unifa propose le Prix du Projet Citoyen Hlm, en partenariat avec l'Union sociale pour l'habitat (USH), avec le soutien de Qualibat et Qualitel. Un Prix ouvert aux organismes Hlm avec deux déclinaisons : Construction et Réhabilitation.

Cette démarche a semblé particulièrement pertinente à l'Union sociale pour l'habitat pour les organismes Hlm qui construisent pour leurs habitants dans un souci de qualité d'usage et de durabilité. Elle s'est ainsi associée à l'Unifa pour organiser une déclinaison Hlm du Prix du Projet Citoyen.

Avec le soutien de Qualibat et de Qualitel, deux prix seront ainsi remis à l'occasion du Congrès Hlm de Bordeaux, le 28 septembre 2021 : l'un pour un projet de construction neuve, l'autre pour un projet de réhabilitation.

La manière d'associer les habitants pouvant prendre différentes formes selon les projets, les prix valoriseront le suivi de ce partenariat dans le développement du projet, ainsi que la prise en compte des enjeux environnementaux, la qualité architecturale et la qualité de la réalisation.

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'USH, « ce prix, décerné par des maîtres d'ouvrage, des locataires et des architectes, est l'occasion de récompenser des projets d'habitat qui offrent une grande qualité de vie. La qualité d'usage des logements constitue un des aspects primordiaux de la qualité architecturale et nous participons toutes et tous, avec nos savoir-faire respectifs, à cet objectif. Je me réjouis que ce prix

s'accompagne d'un partenariat avec l'Unfsa. Il illustre les valeurs que nous portons et permet de mettre en valeur la qualité d'usage et la qualité architecturale des projets de construction neuve et de réhabilitation Hlm. »

Pour candidater, les organismes Hlm peuvent transmettre leur dossier jusqu'au 23 août 2021 à l'adresse suivante : ppc.hlm@unsfa.com

Le règlement est disponible sur le lien suivant : www.unsfa.fr

L'Unfsa, l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, est une organisation syndicale apolitique, d'envergure nationale, qui a pour vocation de valoriser le rôle des architectes et de défendre leurs intérêts matériels et moraux. Une cinquantaine de syndicats territoriaux ainsi que le SNACG (le syndicat National des Architectes Contractant Généraux) sont rassemblés en une fédération unie.

Très concrètement impliquée sur l'ensemble des sujets qui conditionnent, orientent et organisent la fonction d'architecte, l'Unfsa œuvre depuis 50 ans à l'amélioration des conditions et de l'avenir de notre profession.

L'Unfsa, par ses nombreuses actions et propositions, participe activement à l'évolution de notre métier. A travers notre Union, les architectes sont à l'initiative de nombreuses avancées et réformes dédiées à la profession. Nous œuvrons à la promotion de la fonction des architectes par un projet de régulation national et européen, centré sur l'indépendance, l'éthique et l'excellence de la profession.

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 630 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2019, les organismes Hlm ont mis en chantier 73 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 6 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 600 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus** : www.union-habitat.org

Contacts presse :

Unfsa – Anne Vivent – Tél. : 06 02 19 05 76 / administration@unsfa.com

Union sociale pour l'habitat - Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
[@UnionHlm](https://www.union-habitat.org)